

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2026

Référence
2026-35

Objet de la délibération
Tarifs périscolaire 2026-2027

L'an 2026, le 29 juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/06/2026.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	14

Présents : RONZIER Julien, BOUTTE Thérèse, FAURE Sophie, OLLIER Séverine, PERRIN Sophie, PHALIPPON Sandrine, POMMIER Régine, POYET Manon, BAISSAT Serge, DUMAS Jean-Marc, LANDON Loïc, MEFTAH Pascal, QUATRESOUS Christian

Absent(s) ayant donné procuration : SOUBEYRAND Daniel à DUMAS Jean-Marc

A été nommé(e) secrétaire : BOUTTE Thérèse

Date de la convocation
23/06/2026

Objet de la délibération : Tarifs périscolaire 2026-2027

Date d'affichage
23/06/2026

La commission école s'est réunie afin d'examiner les tarifs applicables au périscolaire du matin et du soir pour l'année 2026-2027. Après étude, elle propose une augmentation des tarifs en vigueur.

Vote
A l'unanimité

Les tarifs applicables en fonction du Quotient Familial (QF) sont donc les suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260629-2026-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026
Publication : 06/07/2026

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en
préfecture du
LOIRE.

Quotient familial	Tarif périscolaire par tranche de 30min matin et soir
De 0 à 700	0.75€
De 701 à 850	0.79€
De 851 à 1000	0.83€
+ de 1001	0.87€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité
des membres présents :

- Approuve la grille tarifaire proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 30/06/2026

Le Maire
Julien RONZIER



Secrétaire de séance
Mme BOUTTE Thérèse

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

24 JUIL. 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260629-2026-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026
Publication : 06/07/2026